



**MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL
DU PAS-DE-CALAIS
ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ
PUBLIC**

2019

FORMULAIRE N°3

AFFECTATION SUR POSTES ASH

Les enseignants affectés à titre définitif dans une école élémentaire ou maternelle qui, pour un an, sont intéressés par un **poste spécialisé** relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés, peuvent l'obtenir dès lors que le poste est vacant lors de la phase d'ajustement. Leur poste (élémentaire ou pré-élémentaire) leur est réservé.

Les enseignants intéressés par cette possibilité peuvent faire acte de candidature à l'aide de cette annexe qui doit parvenir à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais – DP – A2 pour le **7 juin 2019**.

Fiche de vœux

Cette fiche ne concerne pas les enseignants travaillant à temps partiel.

Les postes de RASED ne peuvent pas être sollicités pour le 2^{ème} temps du mouvement

NUMEN :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

GRADE : Instituteur Professeur des écoles

AFFECTATION AU 1er septembre 2019 :

I.E.N. :

Zone(s) géographique(s) souhaitée(s) à classer par ordre de préférence	1 -
	2 -
	3 -
	4 -
Type de poste souhaité ULIS école, adjoint spécialisé, EREA, SEGPA	1 -
	2 -
	3 -
	4 -

AVIS DE L'IEEN D'ORIGINE

Favorable

Défavorable

Avis circonstancié :

.....
.....

A....., le

Signature de l'IEEN

AVIS DE L'IEEN ASH DU SECTEUR D'ORIGINE

Favorable

Défavorable

Avis circonstancié :

.....
.....

A....., le

Signature de l'IEEN ASH